



# Règlement Vall'Rance 2021

**Article 1 :** la 4<sup>ième</sup> édition de "**La Vall'Rance**" se déroulera le dimanche 26 septembre 2010 sur les communes de CAULNES, GUITTE & LA CHAPELLE BLANCHE.

**Article 2 :** 5 épreuves au programme :

- TRAIL 28 km : Départ donné à 8h30.
- TRAIL 14 km : Départ donné à 9h30.
- TRAIL 8,5 km : Départ donné à 9h.

**Article 3 :** Inscriptions en ligne sur : [www.nextrun.fr](http://www.nextrun.fr) jusqu'au samedi 25 septembre 2021 à 12h.

Le nombre maximum de participants à l'épreuve est de 500 coureurs.

**Article 4 : Dossard & Certificats :** remise des dossards le dimanche 26 septembre à partir de 7h : salle omnisports 22350 Caulnes. Chaque dossard est équipé d'une puce électronique récupérable, facturée 8 euros en cas de non-restitution.

Le port du dossard est obligatoire, il devra être fixé sur l'avant et visible, toute infraction à cette règle entraînera le non-classement de son auteur.

Les dossards ne seront remis que sur présentation d'un certificat médical, de la copie d'une licence FFA et d'une pièce d'identité. Un certificat de non-contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, de moins d'un an est obligatoire.

**Article 5 : Assurance :** les organisateurs seront couverts par une police d'assurance auprès de Groupama. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer.

**Article 6 : Ravitaillement :** les épreuves sont en autonomie totale en raison des mesures sanitaires en vigueur ce jour. (Prévoir son ravitaillement personnel sur soi ou en accompagnement).

**Article 7 : Sécurité :** des secouristes seront en place pendant toute la durée de l'épreuve.

**Article 8 : Responsabilité :** l'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé, du non-respect de ce présent règlement ou des consignes données par l'organisation. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols d'effets personnels dans les véhicules personnels.

**Article 8 : Code de la route :** des bénévoles auront en charges de signaler chaque croisement avec la route, néanmoins chaque coureur est tenu de respecter le code de la route qui s'impose à notre épreuve.

**Article 9 : Remboursement :** aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'indisponibilité, toutefois vous pourrez céder votre droit d'inscription à une tierce personne à condition de nous avvertir une semaine avant et de fournir les coordonnées et certificat médical du nouveau participant.

**Article 10 : Droits à l'image** : l'inscription à l'épreuve implique la libre utilisation des photos, vidéos, images internet et tout enregistrement relatif à cette épreuve.

**Article 11 : Lots**

- TRAIL 28 km : les 3 premiers au scratch (Homme et Femme)
- TRAIL 14 km : les 3 premiers au scratch (Homme et Femme)
- TRAIL 8,5 km : les 3 premiers au scratch (Homme et Femme)

**Article 12 : Droit organisation** : en cas de force majeure de catastrophe naturelle ou de toute circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents ne puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

**Article 13 : COVID 19 :**

- **Chaque participant doit être en possession d'un masque sur lui**
- **Chaque participant doit signer la *Charte du Coureur – Engagement Post COVID 19***
- **En cas d'annulation pour des raisons sanitaires liées au COVID 19, l'association Vall'Rance retiendra 1€ pour la plateforme d'inscription (Nextrun) et 1€ pour les frais déjà engagé par l'association.**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses.



# CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID 19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement VALL'RANCE 2020, je m'engage :

- 1- Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2- Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
  - a. Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
  - b. Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
  - c. Ne pas cracher au sol
  - d. Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
  - e. Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
  - f. Respecter et laisser les lieux publics propres
  - g. Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille gobelet....)
- 3- Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4- Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5- Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez le plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte)
- 6- Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible.
- 7- Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.
- 8- Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9- Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « Stop Covid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10- Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

*Nom, Prénom*

*Date et Signature*